

## FONDS DE LA ZAKAT

# Plus de 1,4 milliard de dinars collectés en 2018

**LE MINISTRE a indiqué, sur sa page Facebook, que ce montant «est le plus élevé enregistré depuis la création du Fonds de la zakat en 2002, dépassant ainsi le chiffre enregistré l'année dernière (près de 5 milliards de centimes)».**



Le montant global officiel de la collecte de la zakat pour l'année 1439 de l'hégire a atteint 1,456 milliard de dinars, a annoncé le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa. Le ministre a indiqué, sur sa page Facebook, que ce montant «est le plus élevé enregistré depuis la création du Fonds de la zakat en 2002, dépassant ainsi le chiffre enregistré l'année dernière (près de 5 milliards de centimes)», ajoutant que ce bilan reflète «la confiance grandissante placée par les bienfaiteurs en ce Fonds, mais aussi

l'efficacité et l'abnégation des responsables de ce projet». Selon les chiffres avancés, «la wilaya de Constantine est classée première en matière de Fonds de zakat, avec 72,6 millions de dinars avant Sétif et Alger, tandis que la wilaya d'Adrar vient en tête en ce qui concerne la zakat des récoltes avec plus de 16 millions de dinars et Sétif en première position quant au montant de la Zakat El Fitr (plus de 110 millions de dinars)». «Ces sommes ont été distribuées au profit des familles nécessiteuses tout au long de l'année, avec une petite contribution consacrée à l'alimentation du Fonds central de la zakat qui a contribué, à son tour, à l'initiative 'Le cartable de l'orphelin' et à la prise en charge des victimes des inondations de Bir Chouhada (Oum El Bouaghi)», a précisé Aïssa. Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait fixé le nissab de la zakat de l'argent et des offres commerciales pour cette année à 552.500 DA. La zakat correspond au quart du dixième, soit 2,5% de toute valeur ayant atteint le nissab au terme d'une année, à

savoir l'argent, les offres commerciales et les marchandises évaluées au prix de vente actuel le jour de la zakat. Le nissab de la zakat a été calculé sur la base de 20 dinars or dont le poids équivaut à 85 g, alors que l'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et métaux précieux (Agenor) a fixé le prix du gramme d'or de 18 carats à 6.500 DA. Le ministère des Affaires religieuses a mis à la disposition des personnes devant s'en acquitter le Fonds de la zakat sous le compte CCP national n°4780-10 et les comptes CCP répartis à travers les wilayas. «Les œuvres de charité sont destinées aux besogneux, aux mendiants, à ceux qui s'occupent de ces œuvres, aux sympathisants, aux esclaves, aux sinistrés au combat pour la cause de Dieu, aux voyageurs : c'est là un arrêt de Dieu qui est Omniscient et plein de sagesse» (verset 60 de sourate Ettawba 'repentance'). Par ailleurs, le ministère avait fixé le montant de Zakat El Fitr pour le mois de Ramadhan 2018 à 120 DA. Les imams des mosquées avaient procédé, en collaboration avec les comités religieux des mosquées à travers l'ensemble du territoire national, à la collecte de Zakat El Fitr à compter du 15<sup>e</sup> jour du mois de Ramadhan, en vue de sa distribution aux nécessiteux, un ou deux jours avant l'Aïd El Fitr. Chaque musulman ayant les moyens financiers doit s'acquitter de Zakat El Fitr pour lui ainsi que pour les personnes dont il a la charge.